

# Benghebrit associe les inspecteurs

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4606 - Ven. 19 - Sam. 20 octobre 2018 - Prix : 10 DA

Création algérienne et méditerranéenne  
La mode algérienne en défilé à la 3<sup>e</sup> édition de «Alger Fashion Week»

Page 24

Les intempéries touchent plusieurs wilayas depuis jeudi

## Des inondations, des blessés et des désagréments

Page 2

### Le triomphe prévisible de Bolsonaro, sauf miracle

Par Mohamed Habili

**A** une semaine, ou presque, du deuxième tour de l'élection présidentielle brésilienne, force est de le constater : non seulement on ne voit enfler nulle dynamique républicaine de taille à empêcher l'élection du candidat d'extrême droite, Jair Bolsonaro, mais celui-ci continue dans les sondages de creuser son avance sur Fernando Haddad, le représentant du Parti des travailleurs. A moins donc d'une divine surprise le 28 octobre prochain, c'est une puissante marée noire qui portera au pouvoir un homme aux convictions fascistes affirmées jusqu'à l'excès, jusqu'à la caricature. L'extrême droite européenne, dans l'ensemble de ses incarnations locales, paraît en comparaison un modèle de modération. La droite est revenue au pouvoir dans la plupart des pays d'Amérique du sud où elle l'avait perdu auparavant, dans la foulée des victoires électorales du Parti des travailleurs brésilien incarné par Lula da Silva, une figure qui alors rayonnait non seulement dans le continent mais dans le monde entier. Mais c'est au Brésil que ce retour du balancier est en train d'aller à droite bien plus qu'il n'avait été à gauche, au cours de la demi-période précédente. Peut-il en être autrement quand l'organisation politique présidant au changement démocratique dans ce pays n'a pas été suffisamment loin dans sa transformation de la société au cours des 13 années où elle a exercé le pouvoir ?

Suite en page 3

### Seuls 33% des loyers des logements sociaux recouverts

# Les OPGI croulent sous le poids des créances



Le non-recouvrement des loyers de logements sociaux, un autre échec auquel fait face le département de l'Habitat à travers ses OPGI qui peinent à récupérer l'argent des loyers, en dépit des prix symboliques de location. Selon le premier responsable du secteur, seuls 33% des loyers de cette formule de logement ont été recouverts par les services de l'OPGI.

Lire page 3

Journée nationale de la presse

## Djamel Kaouane : «La presse doit assumer un rôle d'intermédiaire»

Page 4

Festival international du théâtre de Béjaïa

## «Nouzha fi ardh el maâraka» séduit le public

Page 13

Elections  
**Derbal :**  
«l'amélioration  
du processus  
électoral en  
Algérie est une  
mission  
nationale»

**LE PRÉSIDENT** de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a affirmé, jeudi à Tlemcen, que l'amélioration du processus électoral en Algérie est une mission nationale.

«L'amélioration du processus électoral dans notre pays est une mission nationale noble et stratégique, car il s'agit de la sécurité et de la stabilité qui sont la clé du développement durable», souligné M. Derbal dans un message adressé, lors d'une rencontre régionale de formation, aux membres des instances locales de la HIISE et aux représentants de l'administration de 13 wilayas dans l'Ouest du pays et lu par le vice-président de la HIISE, Brahim Boudoukha.

L'amélioration et le développement nécessitent un ensemble de facteurs en adéquation avec ceux des lois et dispositions régissant les élections, la mise à niveau permanente des responsables de l'opération électorale et la formation continue des éléments supervisant les élections à partir de la révision des listes électorales jusqu'à l'annonce des résultats. Abdelwahab Derbal a cité parmi les autres facteurs d'amélioration du processus électoral, l'accélération de l'utilisation des technologies modernes dans le recensement, la documentation, la communication permanente, la rigueur et la célérité dans la prise de décisions contre toute fraude dans toutes les étapes pour gagner la confiance de l'électorat.

Concernant ces rencontres régionales, le président de la HIISE a affirmé que les thèmes choisis obéissent à une vision globale visant à améliorer la performance de ces instances à chaque rendez-vous électoral. Le vice-président de la HIISE, Boudoukha Brahim, a déclaré à la presse, en marge de cette rencontre, que plusieurs aspects juridiques et techniques seront développés, faisant savoir que la commission permanente de la Haute instance indépendante de surveillance des élections a mis au point un plan national à travers 48 wilayas pour observer et surveiller le travail des commissions électorales administratives de révision des listes électorales et qu'un rapport détaillé sera élaboré à la fin du mois d'octobre en cours.

**Mariam B.**

Les intempéries touchent plusieurs wilayas depuis jeudi

# Des inondations, des blessés et des désagréments

■ Les fortes pluies qui se sont abattues dans la journée de jeudi après-midi sur plusieurs wilayas du pays ont occasionné des inondations dans plusieurs habitations, établissements scolaires, administrations publiques, commerces et de graves accidents de la route.

Par Thinhinene Khouchi

C'est toujours le massacre. Les inondations ont encore dévoilé le bricolage des responsables qui ne ratent pas une occasion pour exposer leurs exploits et rassurer les citoyens. Mais à la première goutte de pluie, leur faute et laisser-aller sont divulgués au grand public. Cette fois, à Tébessa, près de 70 logements et 10 établissements scolaires ont été inondés par les eaux pluviales à Bir El-Ater. Les agents de la Protection civile sont intervenus pour sauver la vie de plusieurs personnes bloquées à bord de leurs véhicules et pour pomper les eaux au niveau des administrations, commerces ainsi qu'une station-service. Selon la même source, ces intempéries ont également provoqué des inondations dans plusieurs maisons et une école du cycle moyen, ainsi que le complexe sportif de proximité au niveau de la commune d'El Oglâ, où l'unité secondaire de la Protection civile est intervenue pour sauver des vies humaines et pomper l'eau de pluie dans plusieurs habitations. Dans la commune d'El Houidjbet, les pompiers ont également secouru 12 élèves bloqués dans un bus de transport scolaire, plusieurs personnes se trouvant à l'intérieur de 2 voitures bloquées dans la boue, a révélé la même source, ajoutant qu'ils ont pompé les eaux de pluie dans plusieurs logements dans la commune de Ma Labiod, et sauvé deux jeunes de 20 et 26 ans bloqués dans un oued dans cette même commune. La direction locale de la Protection civile a confirmé, par ailleurs, que les



opérations de sauvetage sont toujours en cours pour pomper les eaux pluviales qui se sont infiltrées à l'intérieur de plusieurs habitations dans diverses collectivités locales, ajoutant que plusieurs points de contrôle ont été installés sur les routes afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Pour sa part, la Direction des services agricoles a affirmé que ces pluies accompagnées de chute de grêle sur les régions de Oglat Ahmed et Lemzara (commune de Safsaf El Ouesra au niveau des frontières tunisiennes) ont engendré des dommages importants à des centaines d'oliviers, d'autant que la campagne de récolte des olives a été récemment entamée dans cette région. Même cas dans la wilaya d'Oum El Bouagui où onze personnes,

prises au piège dans la nuit de mercredi par les inondations à l'intérieur de leurs véhicules et dans une habitation située dans les communes de Dhalaa et de Meskiana, ont été secourues par la Protection civile. En effet, les unités secondaires de la Protection civile des localités de Meskiana et de Dhalaa sont intervenues pour sauver des personnes, otages des inondations, et procédé à l'évacuation de certaines d'entre elles vers les établissements de santé, tandis que d'autres personnes ont été transportées à leurs domiciles par des particuliers, a-t-on affirmé. Les inondations causées par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur ces régions ont provoqué également la fermeture partielle de la RN 88 reliant les communes de Dhalaa et de

Meskiana, a ajouté la Protection civile. Elle a également indiqué, dans ce même contexte, que 4 véhicules ont été emportés par les eaux pluviales durant la même période, outre la mort de 8 têtes d'ovins, la perte de 30 quintaux d'orge et autres dégâts matériels. A Mila, les mauvaises conditions météorologiques enregistrées dans la nuit de mercredi ont provoqué deux accidents de la route dans les communes de Tadjenanet et Ain Tine, provoquant des blessures de divers degrés à 7 personnes, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Protection civile, ajoutant que 20 habitations et 4 établissements scolaires ont été affectés par les inondations. En effet, dans la commune de Grarem Gouga, les agents de la Protection civile sont intervenus pour pomper les eaux qui se sont infiltrées à l'intérieur de 5 maisons et dans le CEM du 20-Août-1956 du quartier Ahcène Douas, a précisé la même source. Dans la commune de Sidi Marouene, les agents de la Protection civile ont enregistré des infiltrations d'eau dans 3 maisons au niveau de la cité Bouyoucef. Ils se sont rendus à l'école Haichour- Abderrahmane pour inspecter le mur de cet établissement scolaire menaçant ruine et ont évacué les eaux usées de 2 maisons situées dans la commune de Hamala. Les mêmes services sont également intervenus dans la région de Tadjenanet pour pomper l'eau de pluie qui s'est infiltrée à l'intérieur du lycée des Chouhada, dans 4 maisons, dans un local situé à Telegghema et 4 autres maisons à El Mechira, a ajouté la même source.

T. K.

## Mise en œuvre du programme du secteur de l'Education Benghebrit associe les inspecteurs

Pour la ministre de l'Education, le corps des inspecteurs est «un maillon important» du système éducatif national et contribue, à cet égard, à réaliser le bond qualitatif au plan pédagogique, escompté par le secteur. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, loue le rôle du corps des inspecteurs dans la mise en œuvre du programme du secteur, notamment dans le cadre de la dynamique enregistrée ces dernières années.

M<sup>me</sup> Benghebrit indique que «le corps des inspecteurs constitue un maillon très important dans la mise en œuvre du programme du secteur de l'Education nationale». Elle précise, sur ce point, que l'inspecteur accompagne le directeur de l'établissement scolaire et joue le rôle de contrôleur de l'application des lois et différentes mesures prises par le ministère, notamment en ce qui concerne la garantie d'une formation de qualité et la consécration de la transparence et de la gouvernance dans la gestion confor-

mément aux lois de la République. Rappelant, lors des travaux d'une journée d'étude au profit des inspecteurs, la nécessité de concrétiser une cohérence et une complémentarité entre les corps d'inspection, pédagogique administratif, la première responsable du secteur de l'Education a appelé à accélérer la résolution des préoccupations soulevées et œuvre à favoriser le relationnel au sein des établissements scolaires. Elle estime, à ce propos, que l'amélioration des conditions au sein de l'établissement d'éducation est synonyme d'amélioration des conditions de travail et de scolarisation, avant de rappeler les moyens importants mobilisés par l'Etat pour le secteur de l'Education. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, insiste, enfin, sur l'impératif de «mettre en place des structures sportives et de divertissement au niveau des établissements scolaires en vue de développer les compétences des élèves». L'un des défis majeurs du secteur, a déclaré aupara-

vant Benghebrit, est de réussir le passage d'un système basé sur l'assimilation et la reproduction vers un autre qui fait appel aux compétences et à l'esprit analytique des élèves, soulignant les «limites» de l'ancien système et ses conséquences «fâcheuses» sur le plan de la déperdition scolaire et du nombre des élèves recalés chaque année. Le corps des inspecteurs est appelé, selon la ministre, à jouer pleinement son rôle dans le choix et la sélection ou la titularisation du personnel, tant pédagogique qu'administratif, afin de réunir les meilleures conditions de scolarisation des élèves et de leur assurer un enseignement de qualité. L'instauration d'un corps des inspecteurs dans chaque région vise, en premier lieu, à harmoniser et à coordonner l'action sur le terrain de l'ensemble des inspecteurs rattachés au secteur de l'Education et d'impulser une nouvelle dynamique en matière d'administration et de gestion des structures éducatives, a déclaré encore la ministre.

**Louiza Ait Ramdane**



Seuls 33% des loyers des logements sociaux recouverts

# Les OPGI croulent sous le poids des créances

■ *Le non-recouvrement des loyers de logements sociaux, un autre échec auquel fait face le département de l'Habitat à travers ses OPGI qui peinent à récupérer l'argent des loyers, en dépit des prix symboliques de location. Selon le premier responsable du secteur, seuls 33% des loyers de cette formule de logement ont été recouverts par les services de l'OPGI.*

Par Lynda Naili

**A**vant-hier durant la séance plénière du Conseil de la nation, présidée par Mme Nouara Saïdia Djaafar, vice-présidente du Conseil, Abdelwahid Temmar, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a en effet reconnu que le taux de recouvrement des loyers des logements sociaux par les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ne dépasse pas les 33% à l'échelle nationale. Déplorant cette situation qui, selon lui, met les OPGI dans de sérieuses difficultés financières, les prix de location pour cette catégorie de logement, subventionnée et profitable aux familles à faible revenu, sont franchement symboliques dans la mesure où ils sont situés entre 1 500 DA et 2 800 DA. Pourtant, regrettera Abdelwahid Temmar, la plupart des cités concernées disposent de guichets de recouvrement relevant des OPGI et autres agences chargées de la gestion immobilière de proximité permettant aux citoyens concernés de s'acquitter de leurs loyers dans les délais impartis, reconnaissant toutefois que certaines d'entre elles se trouvent à 10 km du guichet le plus proche. Dans ce contexte, rien que pour la wilaya d'Alger, 72 guichets sont consacrés au recouvrement des loyers, assurant un service régulier tous les jours de la semaine, hormis le vendredi. En outre, le ministre de l'Habitat estimera justement que le non-recouvrement de ces créances pénalise les OPGI, entre autres, à l'ouverture de nouveaux guichets qui exigent des moyens matériels et humains.

Face à ce déficit, annonçant une série de mesures à même d'améliorer le taux de recouvrement des loyers des logements sociaux, dont la prochaine mise en service d'applications de paiement à distance pour faciliter les procédures et éviter les contraintes du déplacement aux locataires, il évoquera notamment des instructions adressées aux OPGI afin d'améliorer le



P.M/D. R.

fonctionnement des services chargés du recouvrement des loyers, l'ouverture de nouvelles agences, notamment dans les nouvelles cités. Il fera savoir également qu'il sera procédé également à la révision des heures de travail des services chargés du recouvrement des loyers pour permettre aux locataires de s'acquitter de leurs loyers aux heures qui leur conviennent notamment durant les vacances et les après-midi, insistant sur l'intensification des visites périodiques par les services des OPGI au niveau des cités et agglomérations.

## Des milliards DA en manque à gagner

Ce n'est pas la première fois que le non-paiement des loyers des logements sociaux est soulevé par les autorités concernées. Celles-ci, l'année dernière en cette même période, relevant que plus de 50% des bénéficiaires de ce type de logements ne paient pas depuis des années le loyer, ont estimé que ces créances qui se chiffrent à des milliards de dinars constituent un manque à gagner considérable pour les OPGI qui se trouvent actuellement face à des difficultés financières structurelles. Une situation est telle que le ministè-

re de l'Habitat, appelant les locataires mauvais-payeurs à se rapprocher des agences locales des OPGI en vue d'établir un échéancier de paiement des arriérés de loyer, en fonction de leurs revenus, avait alors décidé de faire du porte à porte, chargeant des agents de remettre en mains propres aux citoyens non respectueux de leurs obligations, contre accusé de réception, la dernière mise en demeure. Mieux. En cas de refus de répondre à la mise en demeure et de non-respect des échéances de paiement, les dossiers concernés seront déferés devant la justice, avaient averti les OPGI qui prévenaient les locataires concernés d'expulsion.

## La révision de la subvention du logement social s'impose

Si de prime abord, cette situation que traînent les OPGI depuis des années peut dénoter de leur impuissance à faire appliquer une loi bien claire sur cette question, il reste qu'en réalité le véritable problème pour eux, relève purement du social. Effectivement, faire exécuter des décisions d'expulsion et mettre à la rue des familles qui pour une raison ou pour une autre sont

dans l'incapacité de s'acquitter de leurs loyers, même si la loi le permet, n'est pas chose aisée. Et pour cause, parmi cette tranche qualifiée de mauvais payeurs, se trouvent des non-salariés, des personnes en situation de véritable précarité dont la plupart sont inscrits sur les registres communaux des services concernés. Sauf qu'en parallèle, des enquêtes menées sur le terrain par les services de l'OPGI, ont établi que le non-retour aux convocations et aux mises en demeure adressées aux concernés est bien souvent dû au fait que de nombreux bénéficiaires de logements sociaux ne résident plus, peut-être même qu'ils n'y ont jamais mis les pieds, dans ces logements totalement soutenus par le Trésor public. La raison est que ces derniers, qui enfin de compte ne sont pas autant dans le besoin d'un toit qu'ils ne le prétendent, ont illégalement vendu leurs appartements en pas de porte à coups de millions. D'où l'impératif aujourd'hui pour les pouvoirs publics de porter une révision sur la subvention du logement social à même de sasser et de passer au crible les dossiers pour cette formule de logement pour que au final ne soient retenues que les couches défavorisées. **L. N.**

## LA QUESTION DU JOUR

### Le triomphe prévisible de Bolsonaro, sauf miracle

Suite de la page une

**E**lle aurait été plus loin dans l'accomplissement des tâches qui sont les siennes en tant que formation de gauche dans un pays comme le Brésil, elle ne serait pas aujourd'hui menacée d'être balayée dans une présidentielle face à un adversaire fort non pas de ses arguments mais de ses bouffonneries. Le parti de Lula ne va pas perdre contre un adversaire de classe digne de ce nom, mais contre un personnage grotesque, qui a évité le débat public avec son concurrent, sous prétexte de ne pas s'être remis de l'agression subie par lui des semaines avant le premier tour. Celui qui lui a porté le coup de couteau lui a par là même fourni le meilleur argument pour se dérober à une confrontation qui sans doute aurait mal tourné pour lui. Pendant les 13 années de pouvoir du PT, des millions de Brésiliens ont certes été sortis de la pauvreté. Il faut croire que ce n'est pas la majorité qui a vu son sort s'améliorer de façon évidente et irréversible pour qu'une caricature d'extrême droite s'appête aujourd'hui à prendre la relève. Après un intermède de droite modérée il est vrai, et au lendemain de la destitution de celle qui a succédé à Lula, Dilma Rousseff. Celle-ci n'a même pas pu se faire élire comme sénatrice, elle qui n'est pas une corrompue, et dont le parcours de militante est par bien des aspects exemplaire. Mais que dire alors du fondateur du Parti des travailleurs, par deux fois président du Brésil, Lula da Silva, en prison dans une affaire de corruption ? Le désastre a-t-il été consommé pour le PT dès lors que Dilma Rousseff a été destituée et Lula emprisonné. Au fond, il n'est même pas besoin d'attendre pour s'en assurer que Bolsonaro soit porté triomphalement au pouvoir. Les victoires de Bolsonaro sont en effet toujours marquées, écrasantes même, à moins d'être avortées. Le Bolsonaro brésilien devra une part non négligeable de sa victoire, pour ne pas dire la meilleure, à la désaffection des électeurs pour le PT. Celui qui ne fait une révolution qu'à moitié n'a fait que creuser sa tombe. **M. H.**

## APN

### La commission juridique confirme la vacance

**L**a commission des affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) a confirmé, jeudi, «la vacance» du poste de président de l'APN, indique le président de cette commission, Amar Djilani. M. Djilani a précisé dans une déclaration à la presse que «la Commission a élaboré un rapport confirmant la vacance du poste de

président de l'APN lors d'une réunion consacrée à l'examen de la saisine qui lui a été adressée par le bureau de l'Assemblée, lequel avait déclaré mercredi la vacance du poste lors d'une réunion d'urgence». A l'issue de la réunion, la commission a indiqué dans son communiqué que «tous les éléments juridiques de l'état de vacance sont réunis pour incapa-

cité du président de l'APN (Said Bouhadja) à assurer ses fonctions, du fait de son désaccord avec les députés et son refus de démissionner». «Ce cas de figure s'inscrit dans le cadre des dispositions légales prévues par l'article 10 du règlement intérieur de l'APN, lequel prévoit qu'en cas de vacance de la présidence de l'APN par suite de démission, d'incapacité

ou d'incompatibilité ou de décès, il est procédé à l'élection du président de l'APN suivant les mêmes modalités prévues par le présent règlement intérieur dans un délai maximum de quinze jours à compter de la déclaration de la vacance», précise le communiqué. «Le bureau de l'APN se réunit obligatoirement pour constater la vacance et saisir la commission chargée

des affaires juridiques. Cette dernière élabore un rapport confirmant la vacance et le soumet en séance plénière au vote de la majorité des membres de l'Assemblée». Dans ce cas, «le vote est dirigé par le doyen des vice-présidents non candidat assisté des deux plus jeunes membres de l'Assemblée populaire nationale». **Malek Y.**

Journée nationale de la presse

# Djamel Kaouane : «La presse doit assumer un rôle d'intermédiaire»

■ Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a insisté, jeudi à Mostaganem, sur le rôle d'intermédiaire que doit assumer la presse pour renforcer les valeurs de paix, de dialogue et du vivre ensemble.

Par Samah Y.

**A** l'ouverture d'une conférence nationale sur le rôle des médias dans la consécration des valeurs du vivre ensemble en paix, Djamel Kaouane a souligné que la presse plurielle doit œuvrer avec professionnalisme pour offrir des tribunes d'expression libre et de débat responsable, rapprocher les points de vue et jeter les ponts de la connaissance et de l'acceptation de l'Autre.

«Un tel climat aide le journaliste à faire preuve d'esprit de responsabilité et de respect de l'éthique de la profession dans la recherche de la véracité de l'information en se démarquant de la propagande, de la rumeur, de la manipulation et des tendances qui favorisent la haine et la discorde», a souligné le ministre. «La presse nationale a accompagné avec engagement et efficacité la démarche et le



processus de paix initiés par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et plébiscités par le peuple algérien, ce qui a permis l'ouverture d'une nouvelle ère de réconciliation et de

renforcement de la foi dans une Algérie stable qui prône cette valeur dans ses relations interna-

tionales», a-t-il rappelé. Djamel Kaouane a estimé que le vivre ensemble en paix est un mécanisme nouveau qui renforce les acquis par une approche participative de tous les acteurs, à leur tête les journalistes, dans une démarche positive se démarquant de la subversion et de l'incitation à l'hostilité et à la haine.

«La participation constructive des médias à la promotion des valeurs de l'humanité, de la culture de la paix et de la tolérance, à l'ère de la mondialisation et des technologies modernes, contribue à la consolidation de la démocratie et des droits de l'homme et à la concrétisation du développement durable», a-t-il ajouté à ce propos.

Cette conférence nationale, organisée à l'initiative du ministère de la Communication dans le cadre des festivités de la Journée nationale de la presse célébrée le 22 octobre de chaque année, enregistre la participation de spécialistes, de professionnels de la presse et d'universitaires, en présence du président de l'association mondiale soufie alaouie, cheikh Khaled Bentounes.

S. Y.

Hassen B.

Collecte de données sur les accidents de la route

## Signature d'une convention de coopération entre le CNPSR et l'ESI

**U**ne convention de coopération a été signée à Alger, entre le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) et l'Ecole supérieure d'Informatique (ESI), pour l'amélioration et l'uniformisation des modes de collecte de données et d'informations sur les accidents de la route, a indiqué, jeudi, un communiqué du CNPSR. En vertu de cette convention supervisée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, il sera procédé à la constitution d'un groupe, composé d'experts et d'ingénieurs en matière d'applications et de systèmes informatiques permettant la consolidation et le développement des mécanismes et des capacités techniques du CNPSR dans le but de promouvoir et relancer ses activités en termes de prévention et de sécurité routière. Dans ce cadre, quatre projets ont été choisis pour la création d'un système informatique de collecte et d'analyse de données relatives aux accidents corporels de la circulation. Un système, ajoute-t-on de même source, permettant

une analyse précise et une évaluation exhaustive des données, conférant ainsi une plus grande efficacité aux solutions et mesures prises dans ce sens et davantage de performance au système informatique de gestion des examens théoriques relatifs au permis de conduire en vue d'améliorer les conditions du déroulement de ces examens pour l'obtention du permis de conduire en vigueur. Le second projet vise l'insertion des technologies de l'information et de la communication dans l'évaluation des candidats, outre la moindre intervention humaine possible dans les examens pour des résultats plus transparents. Quant au 3<sup>e</sup> projet relatif au système informatique d'évaluation des campagnes de sensibilisation, il a pour objectif de mettre en place un système informatique d'évaluation des campagnes de sensibilisation, en recourant aux réseaux sociaux et définir des indicateurs permettant aux services de tri d'améliorer l'action de sensibilisation et de remédier aux insuffisances. Ce système contribuera à réduire les insuffisances dont souffre actuellement le CNPSR, et ce, en

dépôt des campagnes continues qu'il mène tout le long de l'année et des efforts énormes qu'il a consentis, tant au plan humain que logistique, ajoute le communiqué. En revanche, le CNPSR est en manque des mécanismes à même de lui permettre d'effectuer une évaluation instantanée et scientifique des résultats et de l'impact de ces campagnes sur les usagers de la route. Le dernier projet consiste en la création d'une plateforme électronique dédiée à l'éducation routière et à la diffusion de la culture routière auprès des jeunes, qui constitue l'une des missions confiées au centre. Cependant et vu le manque de moyens pédagogiques destinés à cette catégorie, il est difficile d'inculquer aux enfants, de différents âges, les principes de la sécurité routière, en dépit de leur importance. Ainsi, ce projet permettra de couvrir le déficit enregistré dans ce domaine, à travers cette plateforme qui prendra en considération l'âge et les centres d'intérêt de l'enfant, en vue de l'exploiter pendant ou en dehors des heures scolaires, précise le communiqué.

Emploi

## Lancement d'un projet de jumelage algéro-français

**U**n projet de jumelage entre l'Agence nationale de l'Emploi (Anem) et «Pôle emploi» (France), d'un montant de plus de 1,2 million d'euros, a été lancé jeudi à Alger dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A). Il s'agit d'un projet de jumelage d'une durée de 24 mois, financé par l'UE, d'un montant de 1 240 000 euros et intitulé «Appui à la modernisation du service public de l'emploi». La mise

en œuvre de ce projet permettra à l'Anem de renforcer son offre de services, y compris les services à distance mis en place pour les usagers du service public de l'emploi, et consolider l'organisation et les outils dont elle dispose, afin d'assurer une meilleure capacité d'évolution de ses services. Ce projet vise également à instaurer la démarche de l'ingénierie de formation comme méthode permettant le développement des compétences du personnel de l'Anem. A cette occasion, le direc-

teur général de l'Anem, Mohamed Arrache, a indiqué que ce projet de jumelage constitue «une première» pour son organisme et vise à renforcer l'échange d'expériences entre les deux parties (Anem et Pôle emploi). Il a affirmé que ce jumelage permettra à l'Anem de concrétiser «un certain nombre d'objectifs», dont notamment l'instauration de nouveaux instruments à travers l'acquisition de l'expertise de «Pôle emploi» en matière d'innovation et de nouveaux outils d'information devant

améliorer la prestation de services au profit du demandeur de l'emploi et de l'employeur. Le même responsable a estimé que ce projet sera d'un «apport positif» pour la continuité de la modernisation du service public de l'emploi. Pour sa part, M<sup>me</sup> Silvia Severi, chef des opérations de coopération de la Délégation de l'UE, a indiqué que ce nouveau jumelage «vient compléter les résultats déjà atteints par le Programme d'Appui au secteur de l'emploi 2012-2016 (Pasea) qui a

permis la mise en place, notamment, d'un système d'information en réseau avec un équipement renoué». «Nous avons une douzaine de jumelages institutionnels actuellement en cours d'exécution dans plusieurs secteurs, dans le cadre du programme d'appui (P3A), notamment celui portant insertion des personnes handicapées en milieu de travail, lancé en 2017», a-t-elle relevé, tout en se félicitant du partenariat entre l'Anem et «Pôle Emploi».

A. O./R. N.



Fabrication d'isolateurs de lignes électriques

# Création d'une société mixte algéro-française

■ Le groupe Sonelgaz, l'Entreprise nationale du verre et abrasif (Enava) et l'Entreprise électrification d'Algérie (Al Elec), ont signé, jeudi à Alger, un accord de partenariat avec l'entreprise française Sediver, portant création d'une société mixte pour la fabrication d'isolateurs de lignes électriques en verre trempé.

Par Amel B.

Le capital de cette nouvelle joint-venture, dénommée «Sediver Algérie», est détenu par le partenaire français Sediver (filiale du groupe Seves) à hauteur de 49% contre 20% pour Al Elec (filiale du groupe public Elec El Djazair), 16% pour Sonelgaz et 15% pour Enava (filiale du groupe public ACS). Implantée sur le site industriel de l'Enava à Thénia (Boumerdès), l'usine Sediver Algérie produira près de 1,8 million d'isolateurs par an, dont 20% à 30% seront destinés à l'exportation, selon les explications données lors de la cérémonie de la signature. Cette usine sera réalisée dans un délai de 14 mois avec un investissement de 2,971 milliards de dinars et emploiera plus de 150 agents qualifiés qui bénéficieront de formation sur les sites de Sediver à Nusco (Italie) et St-Yorre (France). S'agissant du taux d'intégration nationale, il

sera de 44% au lancement de l'usine, mais passera progressivement à 100% dès le 16e mois après le début de la production. L'accord de partenariat a été paraphé par le P-DG du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab, le P-DG de l'Enava, Daham M'hmed Réda, le P-DG de Al Elec, Fahim Djouadi, ainsi que le P-DG du Sediver, Jean Nakache, en présence du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni et le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi. Intervenant lors de la cérémonie de signature, M. Guitouni a mis en exergue l'importance de ce projet qui vise essentiellement à satisfaire les besoins du marché national, rappelant que le plan de développement du groupe Sonelgaz pour la période 2017-2027 prévoyait de réaliser 34 441 km de lignes de transport d'électricité, ce qui nécessite plus de 5,6 millions d'isolateurs. Toutefois, cette usine va non seulement satisfaire la demande locale mais elle contribuera au déve-



Ph. > D. R.

veloppement de l'exportation à partir de l'Algérie, note le ministre. Selon lui, cette joint-venture représente un «*signe supplémentaire qui témoigne de l'excellence du climat des affaires en Algérie et qui présente beaucoup d'avantages qui ne se trouvent pas ailleurs*». M. Yousfi a estimé, de son côté, que la signature de cet accord de partenariat était «une occa-

sion qui nous rappelle encore une fois que l'industrie algérienne est en train de se développer à un rythme rapide, de se diversifier, de s'accroître, et elle a aujourd'hui les capacités qu'elle n'avait pas hier». Pour le P-DG d'Elec El Djazair, Kinane Daouadji Djillali, il s'agit d'un projet «*très rentable et bénéfique*» avec notamment un taux d'intégration qui est le plus

élevé, comparativement aux projets industriels actuels dans le domaine des équipements énergétiques. Il permettra d'acquérir une technologie industrielle de pointe et de substituer aux importations qui pèsent sur le commerce extérieur du pays, tout en rappelant que l'Algérie importait près de 2 millions d'isolateurs tous les trois ans. Ce projet contribuera également dans la diversification des exportations algériennes, selon le P-DG, soulignant que le partenaire français Sediver prendrait en charge les opérations de vente à l'étranger des produits fabriqués en Algérie. Le P-DG de Seves, Joachim Olsson, a relevé l'importance du marché algérien dans la stratégie du développement de son groupe, ajoutant que cette société mixte représenterait un pas «*très important*» dans l'approfondissement des relations entre Seves et les entreprises algériennes qui remontent à plus de soixante ans.

S. Y./APS

A. B.

Pétrole

## Le Brent à plus de 80 dollars à Londres

Les prix du pétrole remontaient légèrement hier en cours d'échanges européens, sans effacer leurs lourdes pertes de la semaine dans un marché redoutant un surplus de l'offre qui se conjuguerait à une demande palissante. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 80,02 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 73 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de novembre prenait 43 cents à

69,08 dollars. «*Les données négatives de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) de mercredi ont affaibli les prix du WTI*», ont commenté des analystes, alors que l'annonce d'une hausse des réserves de brut des Etats-Unis a effarouché le marché. «*Les prévisions nettement moins optimistes de l'AIE (Agence internationale de l'énergie) sur la demande l'année prochaine ont fait réaliser aux investisseurs qu'il fallait regarder au-delà du manque d'offre d'ici à la fin de l'année*», ont complété d'autres analystes. Début novembre, Washington sanctionnera l'importation de

barils iraniens, et même si les exportations du troisième producteur de l'Opep ont déjà chuté, elles pourraient encore diminuer avec l'entrée en vigueur officielle de ces mesures. Selon la même source, «*le marché prend le risque d'un manque d'offre à la légère, les prix pourraient grimper sur les semaines à venir*». Ils soulignent que la production hors Venezuela et Iran est actuellement épargnée par les pannes ou problèmes inattendus, une situation exceptionnelle «*plus vue depuis avril 2013*», qu'il serait «*téméraire d'espérer durer*».

Céréales

## Petit rebond technique pour le blé

Les prix du blé rebondissaient légèrement hier à la mi-journée, au terme d'une semaine de baisse des cours, restant au-dessus du seuil des 200 euros pour l'échéance de décembre. «*On reste au-dessus du seuil psychologique des 200 euros*»,

commentait un analyste au cabinet Agritel, qui soulignait le fait que l'euro avait bien baissé ces derniers jours face au dollar, amenant un peu de compétitivité à l'exportation pour les blés européens. Autre facteur de soutien des cours, les tempéra-

tures anormalement élevées actuellement, conjuguées au déficit hydrique historique en cette période de l'année, suscitent des inquiétudes sur les semis d'automne, soulignait Agritel : des problèmes de germination et de désherbage

commencent à remonter du terrain. La tonne de blé regagnait 50 centimes d'euro sur l'échéance de décembre, à 201,75 euros, et 75 centimes sur celle de mars, à 204,75 euros, dans un marché bien calme, avec à peine un peu plus

de 3 000 lots échangés. La tonne de maïs, elle, regagnait 25 centimes d'euro sur l'échéance de novembre, à 169,25 euros, et 50 centimes sur celle de janvier, à 173 euros, pour un peu plus de 200 lots échangés. Agences

Bénin

## 299 millions de dollars pour réduire le poids de la dette publique

Le gouvernement béninois mobilisera environ 299 millions de dollars pour réduire le poids de sa dette, a indiqué jeudi le ministère de l'Économie et des Finances du Bénin. Le ministre des Finances, Romuald Wadagnis, a indiqué que l'Etat béninois envisagerait mobiliser une bonne partie de ses finance-

ments auprès d'investisseurs étrangers, afin de mettre en œuvre le nouveau budget prévu pour l'année 2019. Ces fonds devraient permettre à l'Etat de mettre en œuvre une opération visant à réduire le poids de la dette publique en facilitant le remboursement d'un portefeuille d'emprunts existants à des

banques locales ayant une maturité moyenne d'environ 2 ans. Ils devraient également permettre de financer des dépenses sociales dites prioritaires, inscrites dans le programme d'action du gouvernement ayant cours jusqu'en 2021. Alors que les autorités tablent sur une croissance de 7,6% pour cette

année, le gouvernement a annoncé un budget de 3,3 milliards de dollars, dont plus de 776 millions de dollars accordés aux dépenses sociales. Dans un rapport sur le pays, paru en juillet dernier, le FMI indiquait que la dette publique du Bénin devrait atteindre un pic historique cette année avant de

redescendre dans les prochaines années, en raison de la stratégie d'émission d'obligations adoptée par le gouvernement pour financer ses programmes d'investissement. Néanmoins le pays devrait rester dans la catégorie des économies ayant un risque modéré de surendettement. R. E.

Ouargla/ Commune frontalière d'El-Borma

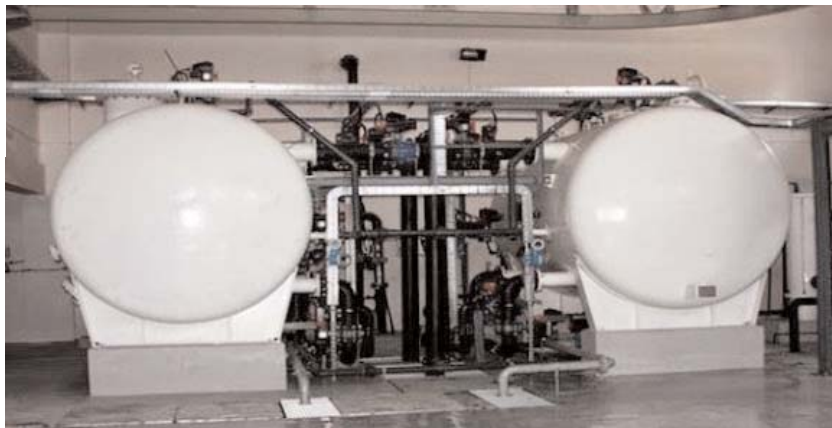
# Mise en exploitation d'une station de déminéralisation

■ Une station de déminéralisation d'eau potable a été mise en exploitation dans la commune frontalière d'El-Borma (420 km à l'Est de Ouargla), dans le but d'améliorer la qualité de l'eau à la satisfaction de la population.

Par Amel H.

Réalisée au niveau du quartier Chouachine, pour un investissement de près de 80 millions DA puisé du programme communal de développement (PCD), cette station, d'une capacité de 50 m<sup>3</sup>/heure d'eau déminéralisée, a été mise en service par les autorités de la wilaya, dans le cadre de la commémoration de la journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961). Troisième du genre dans la région, cette station a été raccordée à un château d'eau de 500 m<sup>3</sup> devant alimenter la commune d'El-Borma qui coiffe trois agglomérations, à savoir le chef lieu de la commune, Zenaïga et Chouachine, a expliqué le subdivisionnaire des ressources en eau d'El-Borma. La commune d'El-Borma s'est vu accorder trois stations, dont la plus ancienne, implantée au chef lieu de la commune, avait fait l'objet d'une opération de réhabilitation en 2016 avant sa remise en service avec une production de 54 m<sup>3</sup>/heure, tandis que la seconde est localisée dans le quartier de Zenaïga et offre une production de 50 m<sup>3</sup>/heure d'eau déminéralisée. Comptant une population

de près de 5 300 âmes, cette commune frontalière a connu ces dernières années un essor en matière d'exécution des projets d'eau potable, portant le taux couverture à 96%. Le wali de Ouargla, Abdelkader Djellouli, a, lors de sa récente visite dans la région, procédé aussi au lancement d'un projet de système d'irrigation au périmètre agricole «El-Sisse» et du projet réfection d'une tranche de 173 km de la RN-53-A reliant El-Borma et Hassi-Messaoud. Le chef de l'exécutif de la wilaya a, en outre, inspecté des structures pédagogiques et un projet de 141 loge-



ments publics locatifs, avant de présider une rencontre avec les représentants de la société civile et de prendre connaissance des préoccupations de la population

locale. La commémoration de la journée nationale de l'émigration a été mise à profit par les autorités de la wilaya pour remettre 50 aides à l'habitat rural, et honorer

des membres de la famille révolutionnaire et les vainqueurs du cross-country initié dans cette commune.

A. H. /APS

Nâama / Plantation d'arganiers

## Deux sites retenus pour lancer la première expérience de développement

Deux sites pilotes ont été retenus dans sud de la wilaya de Nâama pour lancer une première expérience de plantation d'arganier, a-t-on appris, jeudi, de la Conservation locale des forêts. Des techniciens de l'Institut national des recherches forestières et de l'Institut national de protection végétale, en collaboration avec une entreprise spécialisée en génie rural, les services forestiers et une société privée, ont effectué des analyses de sol avant de retenir les zones les plus propices à ce genre de culture. Leur choix s'est porté sur le site de Tioutalt, dans la commune de Tiout, et celui

de Theniet Zeboudj, dans la commune de Moghrar, pour effectuer des tests de plantation d'arbustes d'argan, a souligné le conservateur des forêts, Amane Mohammed. A cet effet, une surface totale de 2 000 ha a été retenue dans les communes et mise à la disposition des jeunes désirant planter des arbustes d'argan et bénéficier du soutien de mise en valeur des périmètres en vue de valoriser cet arbre forestier aux vertus diverses. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche en vue de valoriser et dévelop-

per cette variété d'arbres rares, répandus dans la wilaya de Tindouf, à l'extrême sud-ouest du pays. Il est à rappeler que plusieurs actions ont été financées au titre du programme de la direction générale des forêts ces dernières années en vue de valoriser et réhabiliter l'arganier au niveau de la wilaya de Tindouf et tend actuellement à vulgariser cette culture rare à travers d'autres régions du pays, dont la wilaya de Nâama. L'arganier est réputé pour les huiles extraites utilisées dans l'industrie des médicaments et des cosmétiques.

Hocine A.

Oran

## Plus de 16 000 demandeurs d'emploi placés en huit mois

Quelque 16 430 demandeurs d'emploi ont été recrutés durant les huit premiers mois de l'année en cours dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris de l'agence

régionale de l'emploi. Il s'agit du placement de 90 pc de ces effectifs dans des postes classiques au niveau des entreprises publiques et privées à caractère

économique et les 10 pc restants au titre du dispositif d'assistance à l'insertion professionnelle et contrats de travail soutenus, a-t-on précisé de même source.

Les demandeurs d'emploi ont été orientés vers différentes spécialités très demandées par les entreprises privées implantées dans les zones industrielles et d'activités qui contribuent à créer des emplois dans les créneaux des services, de l'industrie et des filières agricoles. La même source précise qu'il a été relevé,

durant la même période, 21 007 offres d'emploi dont 13 024 dans le secteur privé avec un taux élevé de placement dans le secteur des services avec 7 000 offres.

Les offres d'emploi sont réparties en 9 529 dans les services, 6 612 dans le secteur industriel, plus de 4 000 dans le créneau du bâtiment et enfin 270 dans l'agriculture.

A noter que 59 307 demandeurs d'emploi ont été recensés au niveau de dix agences de

l'emploi, répartis à travers le territoire de la wilaya. L'agence régionale de l'emploi a réitéré son appel en direction des jeunes pour s'orienter vers la formation au niveau des centres et instituts de la formation professionnelle versés dans les différentes spécialités dont nécessite la wilaya, de part sa vocation touristique, industrielle et agricole pour créer leurs micro-entreprises.

A. O./APS

Adrar

## Hâter la réalisation de 8.000 places pédagogiques pour combler le déficit à l'Université

Diintenses efforts sont entrepris par les responsables de l'université d'Adrar pour hâter la concrétisation d'un projet de 8.000 places pédagogiques et combler le déficit, actuellement de 6.078 places, accusé en la matière, ont affirmé jeudi les responsables de cette institution de l'enseignement supérieur. L'université d'Adrar, qui a accueilli cette année un effectif de 15.528 étudiants, dont 3.118 nouveaux inscrits, contre une capacité d'accueil de 9.000 places, a besoin d'une nouvelle capacité de 8.000 places pour contenir l'effectif estudiantin croissant d'une saison à l'autre, a affirmé le recteur de l'université d'Adrar, Pr. Noureddine Adjerfour, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'année uni-

versitaire. L'université d'Adrar, qui compte un corps de 452 enseignants, dont 45 professeurs de l'enseignement supérieur, en plus d'avoir obtenu 35 postes budgétaires pour enseignants-chercheurs, dispose de 11 laboratoires, 25 unités de recherche, et a réceptionné cinq projets de recherches aux dimensions socio-économiques, a fait avoir le recteur. Le secteur de l'enseignement supérieur dans la wilaya d'Adrar s'apprête à accueillir cette année plusieurs manifestations scientifiques, dont un séminaire international en novembre prochain sur les manuscrits, un autre sur le tourisme saharien, en plus de cinq rencontres nationales, a-t-on indiqué à l'université.

R. R.

Bordj Bou Arreridj

## 100 foyers raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune de Bendaoud

Pas moins de 100 foyers des villages de Bendaoud Essouk, Kraa et Ouled Chebil dans la commune de Bendaoud (50 km à l'Ouest de Bordj Bou Arreridj) ont été raccordés au réseau de gaz naturel. S'exprimant en marge de cette opération de raccordement, le wali, Benamor Bekkouche, a indiqué que cette action s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des

citoyens et de l'amélioration du cadre de vie des habitants des villages, notamment ceux des localités montagneuses. Cette opération qui concernera le raccordement «prochain» de plus de 50 foyers du village de Berimat, de la même commune, intervient dans le but de faire parvenir cette matière vitale aux nouveaux clients, ont assuré les responsables de Sonelgaz, qui ont précisé que l'extension de ce réseau

sur une distance de 6,7 km a nécessité un investissement de l'ordre de 22 millions de dinars. Par ailleurs, deux stations de pompage d'eau ont été raccordées en électricité dans les villages de Hamra et M'ziraa (commune El Mansoura), a-t-on relevé, soulignant que cette opération permettra d'approvisionner les habitants de cette commune en eau potable depuis le barrage de Tasdilt (Bouira).

N.T.



4<sup>e</sup> commission de décolonisation du Sahara occidental

# L'UE réaffirme son soutien à une solution garantissant l'autodétermination

■ L'Union européenne (UE) a réaffirmé son soutien à une solution qui garantit au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, et ce, après l'adoption à l'unanimité par la 4<sup>e</sup> commission de décolonisation lors de la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, d'une nouvelle résolution dans laquelle l'ONU réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Par Farid M.

L'Autriche a soutenu au nom de l'UE que cette dernière saluait l'engagement du secrétaire général de l'ONU à relancer «activement» le processus de négociations de manière «à poursuivre le processus politique visant à parvenir à une solution juste, durable et acceptable par les deux parties au conflit qui prend en compte le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations unies». L'UE, a-t-elle ajouté, continuera à encourager les parties au conflit à œuvrer dans ce sens sous la supervision des Nations unies. Par ailleurs, l'UE a exprimé sa préoccupation quant au manque de financement, appelant la communauté internationale à apporter des aides financières additionnelles aux réfugiés sahraouis. La commission chargée des affaires politiques spéciales et de décolonisation (4<sup>e</sup> commission) relevant de l'ONU a adopté mercredi à l'unanimité une nouvelle résolution qui réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

## Le Maroc est un Etat colonisateur

Dans une déclaration à la presse newyorkaise à l'issue de

l'adoption de la nouvelle résolution, le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd), Mohamed Ould Salek, a précisé que l'ONU avait affirmé que la solution pacifique, juste et mutuellement acceptable, était la solution qui garantissait «l'exercice du peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination», et ce à quelques semaines du début des négociations que compte lancer l'envoyé personnel du SG de l'ONU, Horst Kohler, entre le Front Polisario, représentant unique et légitime du peuple sahraoui, et le Maroc, Etat colonisateur du territoire du Sahara occidental. Le ministre sahraoui des AE a rappelé que la «politique marocaine d'obstination et de tergiversation visant à gagner du temps ne peut nullement changer la réalité que le «Maroc est un Etat colonisateur astreint de mettre fin à la colonisation illégitime du Sahara occidental». M. Ould Salek a appelé le Royaume marocain à «tourner la page des hostilités et à tendre vers la paix en reconnaissant la réalité que le peuple sahraoui est attaché plus que jamais à son droit à l'indépendance et à la souveraineté et qu'il poursuivra sa lutte quels que soient les conditions et les sacrifices que cela nécessitera». M. Ould Salek a soutenu que l'Etat sahraoui était une «entité réelle sur le triple plan national, régional et interna-



tionnel», ajoutant que la communauté internationale ne pourrait reconnaître au Maroc sa souveraineté sur le Sahara occidental. Le chef de la diplomatie sahraouie a estimé que la «poursuite des hostilités et l'obstination marocaines exposeront le Maroc à un avenir incertain et le peuple marocain à une plus grande pauvreté et frustration».

## Washington rappelle le droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes

La délégation américaine à l'ONU a indiqué que c'est aux peuples colonisés «de déterminer librement» le statut politique

des territoires non autonomes, estimant que faire valoir «leur libre volonté» est l'essence même du droit à l'autodétermination consacré par la Charte des Nations unies. S'exprimant devant la quatrième commission de décolonisation de l'ONU, la délégation américaine a souligné que «(...) les territoires peuvent parler d'eux-mêmes ( ) Laisser la décision, quelle qu'elle soit, à la libre volonté du peuple est l'essence même du droit à l'autodétermination». Ainsi, la délégation américaine a insisté sur le respect des résolutions onusiennes à propos des territoires sous colonisation, en

mettant en relief le droit de ces peuples à s'autodéterminer et le devoir de la communauté internationale de respecter leurs choix. Dans ce contexte, le représentant des Etats-Unis a affirmé que le droit à l'autodétermination devrait inclure l'ensemble des options et c'est aux peuples colonisés de choisir le statut qui leur convient. Les rappels de la délégation américaine à l'ONU qui concernent tous les territoires non autonomes, dont les peuples souhaitent exercer leur droit à l'autodétermination, s'inscrivent cependant en droite ligne des plans de règlement proposés dans le cas du conflit au Sahara occidental depuis Baker jusqu'aux négociations menées par Christopher Ross. La quatrième Commission de l'ONU chargée des questions politiques spéciales et de décolonisation a adopté mercredi une résolution sur le Sahara occidental réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Dans le même document, il est demandé au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à suivre la situation au Sahara occidental et de lui présenter un rapport sur la question lors de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale.

F. M./APS

## Libye/Mali

# Lavrov dénonce le «deux poids, deux mesures» de la France lors de ses interventions

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a dénoncé la politique de «deux poids, deux mesures» de la France lors de ses interventions militaires en Libye et au Mali, révélant à ce sujet les propos tenus par l'ex-chef de la diplomatie française Laurent Fabius au moment des faits. S'exprimant dans un entretien exclusif accordé à des médias français, dont la chaîne d'information continue Russia Today, Sergueï Lavrov a fait part d'une déclaration qu'il a jugée «déroutante» qu'il lui avait été faite par Laurent Fabius, alors ministre français des Affaires étrangères, s'agissant de l'intervention française au Mali en 2013. Tout en affirmant que cette déclaration était restée jusque-là «secrète», le chef de la diplomatie russe a indiqué qu'il avait été sollicité en 2013 par Laurent Fabius pour «ne pas s'opposer à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant la France à lutter contre les groupes terroristes» dans le nord

du Mali. «La France voulait que son contingent au Mali obtienne l'approbation du Conseil de sécurité de l'ONU pour lutter contre cette menace terroriste. Laurent Fabius m'a appelé et m'a demandé de ne pas nous y opposer. Mais, il faut garder à l'esprit, lui ai-je dit, que vous allez réprimer les activités des gens que vous avez armés en Libye. Il a ri et m'a répondu : "c'est la vie", a confié Sergueï Lavrov dénonçant cette perception de la «politique». Le chef de la diplomatie russe a critiqué,

dans ce contexte, l'intervention militaire française en Libye en 2011, déplorant que celle-ci avait démontré «évidemment, le principe du deux poids, deux mesures». Le chef de la diplomatie russe était revenu aussi sur les «bavures commises» par l'Otan lors de ses interventions armées dans divers pays, notamment en Serbie. «Compte tenu du fait que nous sommes Européens, membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), je commencerai dès

l'année 1999, quand l'OTAN a bombardé la Yougoslavie. Là encore, aucune distinction n'a été faite qu'il s'agisse d'objets civils ou à double usage», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «Ils (les pays de l'OTAN) ont bombardé le ministère de la Défense et l'état-major général, mais je dois rappeler qu'ils ont aussi bombardé un pont ferroviaire au moment où un train de passagers le traversait». En mars 2011, à l'instigation de la France, le Conseil de sécurité avait adopté une résolution d'instauration d'une zone

d'exclusion aérienne en Libye sous prétexte de protéger les civils libyens, mais ce texte avait été exploité par les forces de l'OTAN, selon la diplomatie russe, pour «semer le chaos» et «provoquer un changement de régime». En janvier 2013, la France avait également mené une intervention au Mali, avec l'appui de l'ONU, pour déloger les terroristes présents dans le Nord du pays et stopper leur progression vers le Sud, notamment Bamako, la capitale.

Sara H.

## Tunisie/Intempéries

# Cinq morts et deux disparus

Les dernières pluies qui se sont abattues sur la Tunisie ont provoqué la mort de cinq personnes, a déclaré Moez Triaa, porte-parole de la protection civile. «Ces perturbations climatiques qui ont concerné plusieurs régions tunisiennes ont entraîné la mort d'un homme de 40 ans, à Oued Skhirat à Feriana (Kasserine), la noyade d'un enfant de 5 ans à Sabelet Asker (Sidi Bouzid) et d'un homme

de 48 ans dans la ville de Naouar (Nabeul)», a rapporté le porte-parole cité par l'agence de presse TAP. En outre, «deux cadavres ont été retrouvés jeudi matin dans les régions de Sidi Asker et Dahmani, dans le gouvernorat de Kef», a-t-il ajouté. «Deux personnes sont également portées disparues, soit un homme adulte dans la région de Layoun à Kasserine et un enfant de six ans, à Oued El

Hnainia, dans la délégation de Nadhour (gouvernorat de Zaghouan)», selon la même source. Le porte-parole a indiqué que les opérations de recherche des deux disparus se poursuivent par la brigade canine et l'équipe des plongeurs de la protection civile.

R. M.



## Afghanistan

# Malgré l'impréparation et les violences, des législatives coûte que coûte

■ Des millions d'électeurs ont renoncé à s'inscrire, des milliers de bureaux de vote resteront fermés. Dix candidats ont été tués... Malgré l'impréparation et les violences, l'Afghanistan votera aujourd'hui pour élire ses députés. Coûte que coûte.

Par Rima C.

Organisée avec trois ans de retard, c'est la troisième élection parlementaire, après 2005 et 2010, depuis l'intervention militaire américaine qui a chassé les talibans du pouvoir en 2001. Largement financée par la communauté internationale elle est surtout considérée comme un test avant le scrutin présidentiel prévu en avril prochain. Avril, puis juillet et finalement octobre,

la date du vote a été repoussée jusqu'à la dernière limite. L'organisation apparaît chaotique et précipitée. A quelques jours du scrutin, les organisateurs ont encore du mal à trouver des assesseurs et à distribuer le matériel électoral dans les plus de 5 000 bureaux de vote. Qu'importe. Le scrutin doit absolument s'ouvrir aujourd'hui à 07h00. Le reporter une énième fois n'est pas une option, affirme la Commission électorale indé-

pendante (CEI) qui organise le scrutin. «Il neige déjà dans certaines provinces et le temps se refroidit. Si on le retarde encore d'une semaine, ça veut dire qu'il n'aura pas lieu», a déclaré Sayed Hafizullah Hashimi, porte-parole de la CEI. Les observateurs s'attendent à une participation bien en-deçà des 8,9 millions d'inscrits sur les listes. Les menaces et attentats commis par les talibans et le groupe Etat islamique pourraient achever de convaincre de nombreux électeurs de rester chez eux en dépit d'un énorme dispositif de sécurité: 54 000 membres des forces de sécurité déployés. Dix candidats au scrutin ont été tués, la plupart sciemment assassinés. L'intégrité du vote est également sujette à caution: de nombreux cas d'inscriptions multiples ont été découverts, laissant craindre des tentatives de bourrage d'urnes. Selon un récent rapport de l'ONG Afghan Analyst Network (AAN), le nombre d'électeurs inscrits dans la seule province de Paktia (est) représente 141% de la population éligible estimée... «La plupart des gens à qui j'ai parlé m'ont dit qu'ils n'iraient pas voter, certains n'ont même pas pris la peine de s'inscrire, et beaucoup ont dit "nous aimerions voter si nous avions la certitude que le scrutin est impartial"», a déclaré à l'AFP Thomas Ruttig, co-directeur de l'AAN. «Ce n'est pas que les Afghans en ont assez de la démocratie. Ils en ont assez de ce genre de pseudo-démocratie», dit-il. Pour ajouter à la confu-



PH. > D. R.

sion, la mise en place à la dernière minute d'un système de contrôle biométrique des électeurs - inédit dans le pays - menace de démultiplier les possibilités de fraude, voire de faire dérailler le processus. La CEI se démeine pour distribuer à temps les 22 000 terminaux portables, pour lesquels les assesseurs n'ont reçu que peu ou pas de formation. Les centres de vote les plus reculés pourraient ne pas être servis. Bien que la loi afghane n'exige pas l'utilisation de la vérification biométrique, les votes exprimés sans ne seront pas comptés, a décidé la CEI. «L'utilisation de la technologie peut contribuer à la transparence mais elle peut aussi créer de la confusion si elle n'est pas utilisée correctement», a estimé auprès de l'AFP Naeem Ayubzada, directrice de la Fondation pour des élections transparentes en Afghanistan. M. Ruttig acquiesce, notant que la base de données du système pourrait être manipulée avant la publication des résultats, attendue le 10 novembre. Selon lui, les machines pourraient aussi «dis-

paraître» lors de leur transfert vers Kaboul. «La dernière fois, ils ont jeté des urnes dans la rivière, cette fois ils peuvent jeter ces terminaux», dit-il. Plus de 2 500 candidats sont en lice pour les 249 sièges parlementaires. Il s'agit pour la plupart d'élus déjà établis, de descendants de seigneurs de la guerre, d'hommes d'affaires ou de membres de la société civile. Ce scrutin est également vu comme une étape cruciale avant une réunion de l'ONU à Genève en novembre, où l'Afghanistan devra démontrer à ses bailleurs les progrès réalisés dans les «processus démocratiques». La communauté internationale, dirigée par la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA), a soutenu à bout de bras les organisateurs et les dirigeants politiques afghans. Mais ses attentes quant à un résultat crédible ont fortement diminué. «Nous essayons de rendre une situation bancale un peu moins compliquée», déclare embarrassé un diplomate occidental à l'AFP. Pour M. Ruttig, la responsabilité est partagée. R. C.



## Points chauds

### Menaces

Par Fouzia Mahmoudi

Les des premiers thèmes avec lequel Donald Trump a suscité l'enthousiasme des électeurs conservateurs américains durant la campagne présidentielle de 2016 est l'épineux sujet de l'immigration. Car alors que ses opposants, tels que Jeb Bush, fils et frère de présidents, ont misé sur l'électorat hispanique, Trump lui au contraire n'a pas hésité à se le mettre à dos en critiquant haut et fort les sans-papiers qui pullulent aux États-Unis et qui sont majoritairement issus des pays voisins d'Amérique du Sud. Et aujourd'hui, loin de modérer ses propos sur la question, Trump se fait plus brutal que jamais. En effet, le président américain a menacé jeudi de fermer la frontière avec le Mexique pour empêcher des milliers de migrants d'Amérique centrale de gagner les États-Unis, relançant un de ses thèmes de campagne favoris à trois semaines des élections cruciales de mi-mandat. «Je dois, dans les termes les plus forts, demander au Mexique de stopper cet assaut, et s'il n'en est pas capable, je ferai appel à l'armée américaine et FERMERAI NOTRE FRONTIÈRE DU SUD!», a-t-il tweeté, renouvelant ses menaces de couper les aides financières aux pays d'Amérique centrale concernés, répondant à une nouvelle poussée de l'immigration clandestine. Environ 2 000 migrants ont quitté ainsi San Pedro Sula, au Honduras, après un appel sur les réseaux sociaux. Ils ont ensuite franchi la frontière avec le Guatemala à Esquipulas (sud-est), et certains avaient atteint jeudi la capitale guatémaltèque. Un autre millier de Honduriens ont franchi mercredi la frontière avec le Salvador avec l'intention de traverser le pays pour rejoindre la marche au Guatemala. Un premier groupe de quelques centaines de migrants est arrivé tard mercredi à la frontière entre le Guatemala et le Mexique. Plusieurs migrants attendent que le reste de la marche arrive, afin de traverser la frontière en masse dans l'espoir de déborder les autorités mexicaines, qui ont annoncé qu'elles arrêteraient toute personne ne possédant pas de papiers. Le Mexique recevra l'appui du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) afin de «traiter de façon rapide, transparente et fiable les demandes des réfugiés», a déclaré le ministre mexicain des Affaires étrangères Luis Videgaray après avoir rencontré jeudi le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. Selon Trump, cette marche est «aiguillée» par les Démocrates. Le milliardaire Républicain accuse le parti d'opposition d'être en faveur de l'ouverture des frontières et à l'origine de lois qu'il juge laxistes. «L'assaut sur notre pays à notre frontière sud, y compris les éléments criminels et les DROGUES qui affluent, sont beaucoup plus importants pour moi, comme président, que le commerce et l'AEUMC», le récent accord commercial conclu en septembre entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, a poursuivi Trump dans un troisième message. Un haut responsable du gouvernement Trump a quant à lui affirmé que cette «caravane» de migrants n'était pas «apparue» toute seule. «Il y a un aspect politique et organisationnel qui franchement vise à semer le chaos et la discorde», a-t-il affirmé, parlant sous couvert d'anonymat. La pression monte ainsi rapidement aux États-Unis à quelques semaines du scrutin de mi-mandat et les thèmes les plus sensibles accaparent l'attention des politiques et du président. Reste à savoir s'il sera capable de les mettre en pratique et surtout quelles conséquences cela aura sur ses relations avec ses voisins du Sud et avec la frange la plus libérale de sa population. F. M.

## Brexit

# La question irlandaise peut faire échouer l'accord, souligne Michel Barnier

Le négociateur en chef de l'UE Michel Barnier a prévenu hier que la question de la frontière entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord pouvait faire échouer les négociations concernant l'accord sur le Brexit. «Ma conviction est qu'il faut un accord. Je ne suis pas encore sûr que nous l'obtiendrons. Il est difficile, mais possible», a assuré M. Barnier sur France Inter, précisant que les deux parties étaient «à 90% d'accord». «La réponse est oui», a-t-il toutefois affirmé, interrogé pour savoir si la question irlandaise pouvait faire échouer les négociations, qualifiant ce point d'«extrêmement grave». «Je parle au nom des 27 chefs d'Etat et de gouvernement, si je puis dire aussi au nom du Parlement européen, il y a unanimité du côté de l'UE pour que dans l'accord de

retrait que je dois mettre sur la table (...) il y ait un règlement sérieux avec les Britanniques», a affirmé M. Barnier. «L'exigence de garantir en Irlande qu'il n'y aura pas de frontière est l'une des conditions de la paix, de la stabilité de cette île après beaucoup de tragédies», a rappelé le chef de négociations. Les négociations sur les conditions du divorce bloquent sur la question de la frontière entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord et la définition du «filet de sécurité» («backstop») exigé pour s'assurer qu'une frontière physique ne verra pas de nouveau le jour dans l'île, afin de préserver les Accords de Paix de 1998. Les points de vue de Londres et de Bruxelles restent pour l'instant irréconciliables sur ce dossier, ce qu'ont confirmé les deux parties pendant un

sommet de deux à Bruxelles qui s'est conclu jeudi. La solution proposée par l'UE prévoit de maintenir l'Irlande du Nord dans l'union douanière et le marché unique, si aucune autre solution n'est trouvée. Londres propose que l'ensemble du Royaume-Uni reste aligné sur les règles douanières de l'Union jusqu'à la signature d'un accord de libre-échange plus large. Les négociateurs pourraient se donner un peu d'air avec l'option consistant à étendre de «quelques mois» la période de transition au cours de laquelle le Royaume-Uni continuera à appliquer toutes les règles de l'UE et à en bénéficier, en contribuant à son budget, mais sans participer aux prises de décision. Elle est actuellement prévue pour durer jusqu'à la fin 2020.





Festival international du théâtre de Béjaïa

# «Nouzha fi ardh el maâraka» séduit le public

■ Le Festival international du théâtre de Béjaïa continue de séduire son public avec des représentations théâtrales de haute facture. Cette manifestation culturelle qui a drainé dès les premiers jours un public nombreux propose des moments de découverte et d'échanges culturels. L'Egypte a présenté à cette occasion la pièce théâtrale «Nouzha fi ardh el Maaraka» du dramaturge égyptien Ahmed Fouad.

Par Abla Selles

«**N**ouzha fi ardh el Maaraka» du dramaturge égyptien Ahmed Fouad a fortement séduit le public au festival international du théâtre de Béjaïa, en livrant une fable ludique, pétillante d'émotions.

Inspirée de l'œuvre de l'Espagnol Fernando Arrabal (1958), la pièce prend en dérision, l'absurdité et la bêtise de la guerre qui, souvent, déclenche pour instaurer la paix, en vient à

détruire ou à menacer celle déjà existante. L'auteur ne dit pas de quelle guerre il s'agit, mais aborde de façon enjouée le climat de terreur et les violences qu'elle occasionne.

Le spectacle raconte l'histoire d'un jeune soldat, affecté au front. Il a peur. Il s'ennuie et est horrifié par les chiffres funestes et grandissants des victimes recueillies à chaque fin de journée. Un jour pour le consoler et le distraire un tant soit peu, ses parents débarquent sur le terrain des opérations et le convient à prendre part à un pique-nique



surréaliste, à l'abri des barbelés et en marge d'une musique cacophonique mêlant la java des obus au chant des oiseaux.

Seulement au moment de dresser la nappe à carreaux, le charme s'est rompu avec l'intrusion d'un soldat ennemi, menaçant mais également apeuré et

ne sachant pourquoi au juste, le destin l'a mis dans ce trou. Mais le père, un vétéran d'une guerre antérieure, maniant à la perfection l'usage des armes, a vite fait de désamorcer les ardeurs du belligérant, neutralisé d'abord ensuite domestiqué. Et, au bout du compte, il en devient quasi-

ment un ami d'autant qu'il a été gagné à la cause contre la guerre. Une «connerie», selon la formule consacrée de Jacques Prévert. Décalée, à la fois grave et légère, drôle et poignante, la pièce, servie par ailleurs par le jeu juste et flamboyant, a fortement plu au public.

A.S./APS

A l'occasion de la Journée nationale de l'émigration

## Bouira rend hommage à son chanteur Salah Saâdaoui

La maison de la culture «Ali Zaamoum» de la ville de Bouira a rendu mercredi soir un vibrant hommage, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, au chantre de la chanson algérienne en France, Salah Saâdaoui. Des expositions consacrées à la bibliographie et aux chansons de Salah Saâdaoui, qui s'est établi à Paris en 1954, ont été en outre organisées au niveau du hall de cette structure culturelle. Des témoignages sur la vie et le riche parcours de l'artiste ont été livrés par ses amis et proches au cours

d'une conférence dédiée à la mémoire de ce chanteur polyvalent, qui s'est discrètement éteint le 10 mai 2005 à l'âge de 69 ans.

Né en Kabylie, il grandit à Alger où il rencontre notamment Amraoui Missoum qu'il retrouvera en France où Salah Saâdaoui fera toute sa carrière dans les cafés chantants de l'immigration algérienne. Auteur, compositeur, interprète et comédien à ses heures, il a longtemps géré l'un de ces restaurants où il a accueilli les premiers pas de Takfarinas ou de Rabah Asma et où trônaient les «Scopitones»,

ces fameux juke-box qui diffusaient l'ancêtre des vidéo clips et comptaient à leur catalogue plusieurs productions de l'artiste comme «Mel Ghorba barkani», «El Qmar oul Kas» ou encore «Ana Achqi fe Zine»

Le natif d'Ahnif (Est de Bouira) est décédé dans un hôpital parisien à l'âge de 69 ans des suites d'une longue maladie. Il part en laissant derrière lui un riche répertoire en arabe dialectal et en tamazight, sa langue maternelle.

F.H.

Premier séminaire arabe «Djazia» du conte populaire

## Sétif se prépare pour la manifestation

Le premier séminaire arabe «Djazia» du conte populaire aura lieu samedi prochain à Sétif, a indiqué mercredi le président de l'association culturelle «Enibras Ethakafi», Nabil Ghendoussi.

Prévue à la maison de la culture Houari-Boumediene sous le slogan «nous racontons, nous inspirons, nous prospectons», cette manifestation culturelle de 2 jours sera organisée par l'association Enibras Ethakafi, en collaboration avec la direction locale de la culture sous l'égide du ministre de la Culture et du wali, dans le cadre de la célébration du 57<sup>e</sup> anniversaire de la journée nationale de l'immigration, a pré-

cisé à l'APS le même responsable.

Cette rencontre littéraire verra la participation de plusieurs professeurs et universitaires spécialisés dans la littérature et du conte populaire de l'intérieur et de l'extérieur du pays, tels qu'Abdelhamid Bourayou, ancien directeur du laboratoire Atlas de la culture populaire algérienne de l'université 2 d'Alger, l'écrivaine Touria Ahnache, l'universitaire tunisien Soufiane El Mesliini, ainsi que la chercheuse et journaliste libyenne Nevine El Houni.

Des conteurs connus à l'échelle nationale et arabe prendront part à la première édition de ce séminaire, à l'instar de

l'homme de lettre Mahi Seddik de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, la journaliste et conteuse Sihem Kenouche d'Alger, Mohamed Azoui et Mabrouk Deridi de l'université Mohamed Lamine Debaghine (Sétif 2) et autres chercheurs spécialisés dans le patrimoine populaire, a-t-il souligné.

Cet événement culturel vise à explorer le patrimoine populaire algérien, représenté à travers le conte populaire, et faire revivre cet héritage populaire immatériel et le présenter aux nouvelles générations pour qu'ils puissent l'étudier et le mettre en valeur dans l'imaginaire algérien, a affirmé la même source.

L'objectif également de cette manifestation, a-t-on ajouté, est de faire connaître la relation entre le conte populaire et l'histoire d'Algérie, notamment avec ses régions, la Révolution algérienne, ses symboles, ses martyrs, ses héros et le rôle du conte populaire dans l'histoire des grandes œuvres.

A signaler que toutes les interventions de ce séminaire seront éditées dans une publication qui sera distribuée à cette occasion pour être une référence scientifique utilisée par les étudiants et les chercheurs spécialisés en littérature.

L.B.

Star Wars Episode IX

## Un tournage «plus détendu» selon Oscar Isaac

Selon Oscar Isaac, qui incarne Poe Dameron dans la saga «Star Wars», le tournage de l'Episode IX est plus détendu que celui des deux précédents volets et laisse plus libre cours à l'improvisation.

Selon Oscar Isaac, qui incarne Poe Dameron dans la saga «Star Wars», le tournage de l'Episode IX, qui se déroule actuellement, est plus détendu que celui du Réveil de la Force et des Derniers Jedi. L'acteur

indique par ailleurs qu'une plus grande part d'improvisation est autorisée sur ce nouvel opus intergalactique, cette même improvisation qui avait été l'une des raisons du renvoi de Phil Lord et Chris Miller de Solo: A Star Wars Story.

«La manière dont on tourne actuellement l'Episode IX est plus détendue que les deux précédentes fois», déclare Oscar Isaac dans un entretien accordé au site Indiewire. «C'est

un soulagement d'arriver sur le plateau et de se dire qu'on peut essayer des choses. C'est la preuve que J.J. Abrams est de retour et en confiance. Il y a moins la pression de bien faire. On veut juste faire un bon film et passer un super moment en le faisant.»

Le long métrage «Star Wars: Episode IX» sortira dans les salles hexagonales le 18 décembre 2019.

R.I.

### AGEND'ART

Centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger

**Jusqu'au 25 octobre :**

Exposition d'arts plastiques avec l'artiste peintre plasticien Abderrahmane Bekhti.

Galerie Seen Art

**Jusqu'au 3 novembre :**

Exposition collective intitulée «Versions Originales» avec les artistes Yasser Ameur (L'homme jaune), Leila Boutammime, Amar Briki, Faiza Maghni, Adlane Samet, Mayalnes

Touam et Hocine Zaourar. Galerie d'art Dar-EL-Kenz (Lot Bouchaoui 2, n°325, Chéraga, Alger)

**Du 27 octobre au 7 novembre**

18<sup>e</sup> Salon d'automne du petit format, avec la participation de 24 artistes dont Bettina Heinen Ayech, Catherine Rossi, Shahrir Pirrozram, Samia Skenazen, Moussa Bourdine, H'ssissen, Mohamed Massen et Rachid Talbi. Vernissage le **samedi 27 octobre, à partir de 15h.**

Théâtre national Algérie Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

**Samedi 20 octobre à 14h :**

Présentation de Pièce Zokwezo (Suisse), de Julien Mabilia Bissila, librement inspirée du film Une journée particulière, d'Ettore Scola. Création : compagnie Apsara.

Galerie d'Arts Mohammed-Racim (7, Avenue Pasteur, Alger-Centre)

**Jusqu'au 3 novembre :**

Exposition de peinture de Djahida Houadef, sous le thème «Passage rituelique». Institut Français de Constantine **Samedi 20 octobre à 14h :** Café littéraire et culturel Média-Plus avec Lynda chouiten, auteure du Roman des Pôv/Chveux (Éditions El Kalima), finaliste du prix Mohammed-Dib 2018.



JOJ-2018/Boxe

## Douibi et Hacid décrochent l'argent

**LES ALGÉRIENS** Farid Douibi (75 kg) et Mohamed-Amine Hacid (91 kg) ont remporté les médailles d'argent de leurs catégories, lors du tournoi de boxe des Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ), après leurs défaites en finales disputées mercredi soir à Buenos Aires en Argentine. Qualifié en finale aux dépens du Samoan Poutoa Jason (5-0), Farid Douibi n'a pu rivaliser avec le Brésilien Keno Machado qui remporta le titre olympique de la jeunesse sur le score de 5-0. La médaille de bronze de la catégorie des 75 kg est revenue au Thaïlandais Jongjoho Weerapon, vainqueur du Samoan Poutoa Jason (5-0). Mohamed-Amine Hacid a offert une autre médaille d'argent à l'Algérie, après sa défaite en finale devant le Kazakh Oralbay Aibek (5-0). Lors de sa demi-finale, Hacid avait écarté difficilement de son chemin le Tchèque Mikustak Daniel (3-2), 4<sup>e</sup> du tournoi après sa défaite lors de la petite finale pour le bronze face au Portoricain Alvin Canales (5-0). Quant à l'unique boxeuse algérienne aux JOJ-2018, Chaïb Ichrak, elle a échoué au pied du podium (4<sup>e</sup> place) dans la catégorie des 75 kg après sa défaite pour la médaille de bronze face à la Kazakhe Ryabets Nadezhda (5-0). Exemptée du 1<sup>er</sup> tour, Chaïb a été éliminée en demi-finale par la Française Tallya

Brillaux (5-0). Le titre olympique de la jeunesse des 75 kg (filles) a été arraché par la Russe Shamonoya Anastasiia, vainqueur de la Française Brillaux (3-2). Pour sa part, le 4<sup>e</sup> pugiliste algérien engagé aux JOJ, Hichem Maouche, a pris la cinquième place chez les 49 kg, après un seul succès face à l'Afghan Naeemi Sultan Mohammed. Auparavant, Maouche avait perdu ses deux premiers combats devant l'Irlandais Clancy Dean Patrick et le Britannique Price Ivan. Le tournoi de boxe des JOJ-2018 se poursuit jeudi avec les derniers combats, mais il a pris fin pour les pugilistes algériens qui remportent ainsi deux médailles d'argent auxquelles s'ajoutent à celles du lutteur Fateh Benferdjallah (80 kg) et des athlètes Mohamed Ali Gouaned (800m) et Loubna Benhadja (400m/haies) de la même couleur. Ces quatre médailles olympiques réussies chez les jeunes, à l'occasion des 3<sup>es</sup> JOJ, sont une première dans les annales du sport algérien. La délégation algérienne pour les JOJ-2018 de Buenos Aires (6-18 octobre) était composée de 30 athlètes (18 garçons, 12 filles) engagés dans 11 disciplines (athlétisme, judo, boxe, voile, escrime, badminton, aviron, natation, gymnastique, lutte et haltérophilie).

## Cross du Challenge du nombre de l'ANP Grand engouement à Alger

**LE LANCEMENT** de la saison sportive militaire 2018-2019 a été donné jeudi au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires Messaoud-Boudjeriou à Ben-Aknoun (Alger) avec l'organisation du cross du Challenge du nombre de l'Armée nationale populaire (ANP). Cette course a regroupé 450 athlètes dont 20 femmes, issus de ce centre sportif et scindés en trois catégories d'âge : moins de 28 ans, de 28 à 35 ans et plus de 35 ans pour les messieurs, outre une catégorie «ouverte» pour les dames. Les coureurs de moins de 28 ans ont parcouru une distance de 12 kilomètres, ceux entre 28 et 35 ans ont disputé une épreuve de 10 km, alors que les plus de 35 ans se sont mesurés sur un parcours de 7 km. Quant aux femmes, elles ont couru sur un

circuit ne dépassant pas les 4 km. Chez les U-28, l'athlète Meziani Slimane a été sacré champion avec un temps de 39 minutes et 52 secondes, suivi de Goucem Riad (40:28) et Kadi Bouchakour (41:34). Dans la catégorie 28-35 ans, la médaille d'or est revenue au coureur Houche Hamza en 32:12, laissant la médaille d'argent à Chafai Sami (33:24), alors que Boulouh Mohamed (35:10) a eu le bronze. Negrous Rabah est monté sur la plus haute marche du podium à l'issue de la course des «vétérans», celle des plus de 35 ans, après avoir remporté l'épreuve en 27 mn 41 sec, suivi par Metali Ibrahim (28 mn 02 sec) et Salem Saouli (29 mn 38 sec). Chez les dames, Zahra Bounoura a remporté la course en 23 mn 40 s, devant Chahrazed Bencherifa (24 mn 38 s) et Nabila Mihoubi

Jeux Méditerranéens 2021

## Mohamed El Morro désigné DG

**LE PRÉSIDENT** de l'ASM Oran, Mohamed El Morro, a été désigné au poste de directeur général des Jeux méditerranéens (JM) qu'abritera la ville d'Oran en 2021, a indiqué Badreddine Gharbi, directeur local de la jeunesse et des sports (DJS). La cérémonie d'installation est prévue ce jeudi au niveau du siège du comité national des JM sis au boulevard de l'ALN à Oran. Elle sera présidée par le ministre de la Jeunesse et des Sports,

Mohamed Hattab, a ajouté Gharbi. Le ministre inspectera également l'état d'avancement des travaux du nouveau complexe sportif, dans la commune de Bir El Djir qui abritera une grande partie des épreuves de la 19<sup>e</sup> édition des JM. Le complexe en question, dont la réception totale est prévue pour le premier trimestre de l'année 2020, comporte un stade de football de 40 000 places, un stade d'athlétisme, un centre nautique et une salle omnisport.

Ligue I Mobilis (11<sup>e</sup> journée)

# Le MCA en péril, le CSC et le MOB en appel

■ La deuxième partie de la 11<sup>e</sup> journée aura lieu aujourd'hui avec trois rencontres au menu. Le CS Constantine recevra l'Olympique Médéa, le MO Béjaïa accueillera l'AS Ain M'lila, dans une opposition entre promus, et le MC Alger ira défier le CABB Arréridj.

Par Mahfoud M.

**L**e «Doyen» qui s'est bien repris en enregistrant deux succès consécutifs respectivement face au NAHD et au CSC sera, cette fois-ci, en danger en se rendant à Bordj Bou Arréridj où le Ahly local l'attendra de pied ferme. Les Bordjiens qui ont mis le paquet cette année pour réaliser une saison honorable ne veulent rater aucun point à domicile, surtout que la situation semble se décanter de jour en jour et il sera difficile de s'imposer à l'extérieur de ses bases. Le club algérois tentera quand même l'exploit, lui qui croit que tout reste possible vu que les joueurs ont repris confiance après avoir vécu une étape difficile. De son côté, le CS Constantine qui a laissé des plumes lors de son précédent déplacement à Alger face au MCA, tentera de se reprendre en accueillant l'O Médéa qu'il souhaite battre pour se reprendre après un parcours décevant et qui reflète mal son statut de champion. Le coach Amrani joue, de plus, sa tête lors de ce match puisqu'un autre faux pas mènera les dirigeants du CSC à le limoger. Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos face à une équipe de l'O Médéa qui voyage bien et qui a déjà contraint le leader au partage des points. Les gars du Titteri



Les Mouloudziens auront la tâche compliquée

trouvent, certes, des difficultés sur leurs bases, mais ils sont sortent bien à l'extérieur. Enfin, le MOB qui a été ébréché par l'USMA en concédant une lourde défaite (5/1), fera tout pour se reprendre face à l'AS Ain M'lila. Les «Crabes» n'ont pas de choix et se doivent de l'emporter pour se réconcilier avec leurs supporters, déçus de la dernière déconfiture. Ils devront, quand même, faire très attention à cette formation de l'ASAM qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et qui fera tout pour l'emporter.

Pour ce qui est des deux der-

niers matchs, DRB Tadjenanet - USM Bel Abbès et USM Alger - ES Sétif, le premier aura lieu le mardi 23 octobre alors que le second a été reporté au jeudi 29 novembre.

M. M.

### Le Programme :

**Samedi 20 octobre 2018 :**

CSC- OM (17h)  
MOB- ASAM (17h45)  
CABBA- MCA (17h45)

**Mardi 23 octobre (15h00) :**

DRBT- USMBA

**Jeudi 29 novembre (17h45) :**

USMA- ESS

Ligue II Mobilis (11<sup>e</sup> journée)

## L'USB en danger à Mostaganem

**L**e championnat de Ligue II se poursuit aujourd'hui avec des affiches très intéressantes, notamment avec le match qui oppose l'ES Mostaganem au dauphin l'US Biskra. Ce dernier sera en danger lors de ce déplacement et risque de laisser des plumes, d'autant plus que cette formation mostaganémoise ne veut laisser aucun point lui filer entre les mains à domicile. Les Vert et Blanc savent ce qui les attend et se donneront à fond pour l'emporter et se relancer de fait dans la course à l'accession

en Ligue I. Toutefois, les Biskris ne l'entendent pas de cette oreille et feront tout leur possible pour revenir avec le meilleur résultat possible. Le MC Saïda qui est dans le ventre mou du classement, reçoit la JSM Béjaïa qui revient en force ces derniers temps et qui garde espoir de se relancer. Les Saïdis partent avec les faveurs du pronostic, mais les gars de la ville des Hammadites auront aussi leur mot à dire dans cette confrontation. Le dernier match mettra aux prises le nouveau promu, Nadjm

Magra, à l'ASM Oran dans une confrontation équilibrée. Les Asémistes sans entraîneur après le limogeage de Zeghdoud feront quand même tout leur possible pour réussir un bon résultat dans ce déplacement.

M. M.

### Le programme :

**Samedi 20 octobre 2018 à 16h**

NCM-ASMO  
MCS-JSMB  
ESM-USB

Sanction de la LFP

## Le président de l'USB suspendu six mois

**L**e président de l'US Biskra, Farès Benaïssa, a écopé d'une suspension de six mois, dont trois avec sursis, pour tentative d'agression envers officiel de match. La sanction a été infligée mercredi par la commission de discipline de la ligue de football professionnel (LFP). Les faits reprochés au président de

l'USB remontent au 13 octobre dernier à l'occasion de la rencontre US Biskra - MC Saïda, comptant pour la 10<sup>e</sup> journée de la Ligue 2, soldée sur un score nul (1-1). Selon la même source, Benaïssa a été sanctionné «pour tentative d'agression envers officiel de match. Il a été signalé sur la feuille de match et

le rapport de délégué pour avoir eu un mauvais comportement envers l'arbitre directeur devant les vestiaires», lit-on sur le site de la LFP. Outre la suspension de six mois, dont 3 avec sursis, le patron de l'USB devra également s'acquitter d'une amende financière de 80 000 DA.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Alger

## Démantèlement d'une bande criminelle et récupération d'un véhicule

LA BRIGADE territoriale de la Gendarmerie nationale de Rouiba (Alger) a démantelé une bande criminelle qui agressait les usagers de la route au niveau de l'axe Réghaïa-Dar El-Beïda et arrêté cinq individus, outre la récupération d'un véhicule touristique, a indiqué jeudi un communiqué des services du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont agi suite à au signalement d'un citoyen sur le numéro 1055, faisant état de son agression par cinq individus sous la menace d'armes blanches. Les agresseurs lui ont extorqué certains objets et son

véhicule touristique. Dès réception de ces informations, les différents patrouilles et barrages fixes ont été mobilisés, ce qui a permis la localisation et l'arrestation des suspects au niveau de Rouiba. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont récupéré le véhicule volé et un deuxième véhicule utilisé dans l'exécution du crime. Les cinq mis en cause ont été déférés devant la justice pour association de malfaiteurs, tentative de vol en réunion, avec circonstances de nuit, d'un véhicule sous menace d'arme blanche et blessures volontaires avec arme blanche.

A. S.

Lutte antiterroriste

## Reddition de deux terroristes aux autorités militaires à Tamanrasset

DEUX terroristes se sont rendus jeudi aux autorités militaires à Tamanrasset, 6<sup>e</sup> Région militaire, dans le cadre de la lutte antiterroriste, a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, deux terroristes se sont rendus, le 18 octobre 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6<sup>e</sup> Région militaire», a-t-on indiqué. «Il s'agit, en l'occurrence, du dénommé Habou Tati, dit Abou Omar», qui avait rallié les groupes terroristes en 2012 et «de Berbouchi Youcef, dit Abou Omar», qui avait rallié les

groupes terroristes en 2013. «Lesdits terroristes étaient en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, d'un fusil automatique de type (G3), de quatre chargeurs et d'une quantité de munitions», a précisé la même source. «Cette opération vient renforcer la dynamique de résultats positifs réalisés par les Forces de l'Armée nationale populaire, et dénote de leurs permanentes veille et disponibilité, à travers l'ensemble du pays, pour contrecarrer toute tentative visant à porter atteinte à sa sécurité et sa stabilité», a conclu le communiqué.

A. F.

Mascara

## Un mort et deux blessés dans un accident de la route à Froha

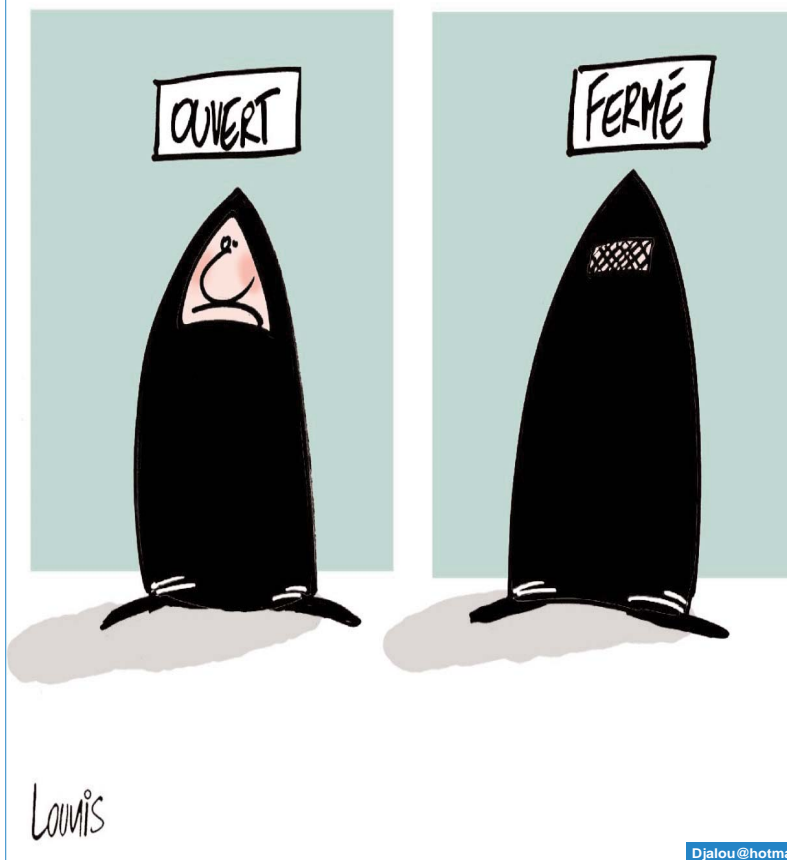
UNE PERSONNE a trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu la nuit du jeudi à vendredi dans la commune de Froha, à Mascara, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la direction de wilaya de la Protection civile. Selon le chargé de la cellule de communication de la direction de wilaya de Mascara, Tahar Mehenni, l'accident s'est produit à 1h du matin sur la RN6, suite à une collision entre un véhicule touristique et un bus de transport de voyageurs, causant la mort sur le coup du

conducteur du véhicule.

La victime a été évacuée vers le service de la morgue de l'hôpital de la ville de Ghriss, tandis que les deux personnes qui l'accompagnaient et qui ont été blessées, ont été évacuées aux urgences du même hôpital. Par ailleurs, selon la même source, les services de la Protection civile ont effectué, durant la soirée de jeudi à vendredi, 45 interventions à travers 7 communes de la wilaya pour dégager les eaux de pluie qui ont inondé plusieurs habitations.

D. R.

## Le niqab interdit dans les lieux de travail



Djalou@hotmail.com

Création algérienne et méditerranéenne

## La mode algérienne en défilé à la 3<sup>e</sup> édition de «Alger Fashion Week»

Alger renoue avec la mode et sera le carrefour des designers durant trois jours.

Par Sara O.

L'incontournable rendez-vous «Alger Fashion Week» (AFW), événement dédié à la mode et à la promotion de la haute couture et du prêt-à-porter algérien et méditerranéen, organise depuis hier, à l'hôtel El-Djazair, sa troisième édition, avec la participation de créateurs, designers et stylistes d'Algérie et de pays de la Méditerranée, dont la Palestine en invité d'honneur.

Cette nouvelle édition autour du thème «Zein Arabella» qui s'inscrit dans la continuité, a pour objectif de mettre en lumière les jeunes créateurs algériens, explique, lors d'une conférence tenue à l'hôtel El-Djazair, Alger, Lynda Younga Berber, fille de Faïza Anabella, créatrice d'une des premières maisons de couture algérienne dans les années 1970. «Nous voulons à travers cet événement encourager les stylistes, couturiers et créateurs algériens restés dans l'ombre. Ces talents algériens trouvent en la Fashion Week une opportunité à faire valoir leurs créations et ainsi les exposer à un plus large public», déclaré Lynda Younga

Berber, directrice générale d'Ambassadrice Nouvelle Méditerranée (ANM), une agence avec pour objectif d'établir des liens entre les deux rives de la Méditerranée et la promotion de l'Algérie à travers des événements dédiés à la jeunesse. Elle ajoute que «Alger Fashion Week» vise à faire connaître la mode algérienne à travers des défilés, mettant en avant le savoir-faire de stylistes algériens.

L'AFW est un événement dédié à la mode et au développement de l'industrie du textile, à travers la promotion de la haute couture et du prêt-à-porter de luxe algérien et méditerranéen. A travers cette 3<sup>e</sup> édition d'AFW, les organisateurs ambitionnent de faire d'Alger la capitale de la mode algérienne, celle de la mode maghrébine, mais aussi celle de la mode méditerranéenne. Les meilleures créations de la nouvelle génération de stylistes. A cette occasion, l'AFW accueillera un invité d'honneur, Mahdi Hindi, styliste palestinien, mettant ainsi la Palestine à l'honneur. Hindi Mahdi s'installe en 1997 à Paris

et fait ses études à l'Ecole supérieure des arts et techniques de la mode (Esmod), où il obtient son diplôme en 2000. Après trois ans dans de prestigieux ateliers parisiens tels que Lolita Lempicka, il décide en 2003 de créer sa propre marque : Hindi Couture. Ses collections sont destinées aux femmes modernes et indépendantes qui accordent de l'importance à l'élégance, aux tissus nobles et à la dentelle.

L'AFW est aussi engagée dans la préservation du patrimoine vestimentaire, de l'artisanat et des métiers d'art et la perspective de l'ouverture du marché algérien et l'organisation des réseaux de distribution et d'échange entre les maisons de haute couture et du prêt-à-porter méditerranéennes.

Un concours pour élire le «jeune espoir de la mode», destiné aux jeunes stylistes, est également au programme de cet événement, engagé dans la préservation du patrimoine vestimentaire algérien et encourageant en même temps la création.

S. O.